

t.311 Cuba - NY/hj

3003 Berne, le 30 janvier 1975

ad s.C.41.Cuba.III.O-VG/1e

Note à la Direction politique du DPF
Division politique II

Coopération technique avec Cuba

an	HN	VG			
Datum	28.2.				28.2.
Visa					
EPD	03.02.75			11	
Ref.	s.C.41.Cuba.III.O				

Nous nous référons à votre note du 14 janvier concernant la visite de M. l'Ambassadeur Cruz, qui appelle les commentaires suivants de notre part.

A ce jour, le seul projet qui nous ait été formellement présenté par les autorités cubaines est celui relatif à la construction d'une fabrique de lait en poudre et de beurre, auquel la firme Nestlé semble actuellement s'intéresser. Pour le reste, M. l'Ambassadeur Cruz a évoqué sommairement des projets de formation horlogère et hôtelière, au cours d'une entrevue avec M. l'Ambassadeur Heimo (le 28.8.74). Comme nous n'avons reçu aucune documentation au sujet de ces deux projets, nous n'avons pu que nous en tenir à une attitude réservée. Au terme de cette conversation, M. Cruz avait promis de nous fournir une documentation détaillée sur les deux projets. Cette documentation ne nous est jusqu'ici pas parvenue.

De fait, ni l'une ni l'autre de ces idées de projet ne nous enchante vraiment. D'une part, nous considérons nos engagements actuels dans le secteur de l'hôtellerie comme suffisants, en égard au degré de priorité attribuable à ce secteur. D'autre part, la formation d'horlogers ne nous paraît pas répondre aux besoins les plus prioritaires d'un pays en voie de développement. Notre réserve à l'égard de ces deux projets est donc motivée par des raisons de fond et non pas par des raisons de forme. Dès lors, il ne nous paraît pas indiqué d'envoyer maintenant

déjà une mission de la Coopération technique à Cuba, à seule fin de préparer formellement deux demandes de coopération, sur lesquelles il n'est pas certain que nous désirions entrer en matière.

Par contre, comme nous l'avons indiqué à notre Ambassade à La Havane dans notre lettre du 1er juillet 1974 dont vous avez reçu copie, nous sommes disposés à réaliser un projet de coopération technique avec Cuba, dans la mesure où nos moyens financiers nous en laissent la latitude. Nous pensons que les autorités cubaines devraient nous présenter un ou plusieurs projets prioritaires de leur point de vue, dans des secteurs où nous avons acquis une certaine expérience. Nous pensons notamment aux secteurs fromager, forestier et de la formation professionnelle pour l'industrie.

Sur la base de la documentation détaillée qui nous serait fournie, nous pourrions décider d'entrer en matière sur le projet qui correspondrait le mieux à nos priorités et à nos moyens. C'est alors seulement que nous pourrions envoyer une mission à Cuba, si nécessaire, afin de poursuivre la préparation de ce projet et d'en négocier les conditions de réalisation.

COOPERATION TECHNIQUE
Un sous-directeur

Wilhelm

(R. Wilhelm)

*Mrs Foster, T2, Adm du Bureau des Botschafte
infirmieren. 56*